ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

SESPP
01 FEV. 2022
FR/AMP

Police cantonale POL
Kantonspolizei POL

COPIE

Police de sûreté

Brigade Mœurs & Maltraitance (BMM)
Fribourg

Evénement n° : 21-41339
Date : 21.01.2022
Lieu : Fribourg
Réf. : FCH/MMO F 21 7733

Établi par MAILLARD Jennifer, insp

Ministère public
Procureur Frédéric CHASSOT
Place Notre-Dame 4
Case postale 1638
1701 Fribourg

RAPPORT — Dénonciation

Actes d'ordre sexuel avec des enfants
Actes d'ordre sexuel avec une personne incapable de discernement ou de résistance
Pornographie
Violation du domaine secret ou du domaine privé au moyen d'un appareil de prise de vues

Prévenu

DE CROUSAZ Thierry, fils de Bernard DE CROUSAZ et de feu Eliane Rose née CONUS, né le 30.01.1986 à Billens/FR, originaire de Trey/VD, célibataire, boulanger, anciennement placé à 1700 Fribourg, rue de Morat 65, c/o Fondation St-Louis, chambre 211, actuellement incarcéré à 1786 Sugiez, Bellechasse 366, c/o Établissement de détention fribourgeois (EDFR)

Langue parlée : français

Assisté par : Me LEUBA Philippe, 1701 Fribourg, Case postale 952, Square des Places 1, Études d'avocats LEUBA DELALOYE Avocats SA, défenseur

Victimes

FROSSARD Nayden, né le 25.08.1999 à Sofia/BG, originaire de La Verrerie/FR, rentier AI, domicilié à 1632 Riaz, rue Netton-Bosson 45, anciennement placé à 1700 Fribourg, rue de Morat 65, c/o Fondation St-Louis, actuellement placé à 1700 Fribourg, avenue Gambach 8, Foyer Grain de Sel

Langue parlée : français

COPIE ☒ Info-Centre
☒ SESPP

Vu pour transmission
CBa Jan Buchs

Vu pour transmission
Cpt Mélanie Chappuis

Représenté par : TERCIER Maryline, 1630 Bulle, avenue de la Gare 12, c/o Service des curatelles de Bulle, curatrice de portée générale

MARGUET Samuel Gustavo, né le 05.06.2003 à Mexico/MX, originaire de Ménières/FR, rentier AI, domicilié à 1700 Fribourg, rue de Morat 65, c/o Fondation St-Louis

Langue parlée : français

Liste des infractions

1. **Actes d'ordre sexuel avec des enfants, pornographie (IC 21-41339)**
Art. 187 ; 197 ch. 4, al. 3 CP

Lieu	1700 Fribourg, rue de Morat 65, Fondation St-Louis
Date	Entre le jeudi 01.04.2021 à 1415 heures et le dimanche 04.04.2021 à 1010 heures
Victimes	**INCONNUES**, nombre inconnu de garçons mineurs, âgés entre 15 et 18 ans
Mode opératoire	Prendre contact avec de jeunes hommes par le biais de *Roomco.com* en utilisant un compte fictif au nom d'une jeune fille de 18 ans *(julia6969)* – les mettre en confiance, leur demander de lui transmettre des photos/vidéos d'eux nus et/ou à connotation sexuelle – leur transmettre des clichés/vidéos à caractère pornographique – se masturber en visionnant ces cliches
Remarques	En audition, Thierry DE CROUSAZ a estimé avoir eu une vingtaine d'échanges par *Roomco.com*. Des informations transmises par *Roomco.com*, il ressort que 163 utilisateurs ont bloqué le contact fictif de Thierry DE CROUSAZ, soulevant ainsi une incohérence entre ses propos et les données de la plate-forme précitée.

2. **Actes d'ordre sexuel avec des enfants, pornographie (IC 21-41339)**
Art. 187 ; 197 ch. 4, al. 1 ; 197 ch. 4, al. 3 CP

Lieu	1700 Fribourg, rue de Morat 65, Fondation St-Louis
Dates	Indéterminées
Victimes	**INCONNUES**, nombre inconnu de garçons mineurs, âgés entre 15 et 17 ans

Mode opératoire	Prendre contact avec de jeunes hommes par le biais de *Snapchat* en prétendant être un jeune garçon de 17-18 ans – les mettre en confiance en leur envoyant des photos d'un jeune homme – leur demander de lui transmettre des photos/vidéos d'eux nus et/ou à connotation sexuelle – leur transmettre des clichés/vidéos à caractère pornographique – se masturber en visionnant ces cliches
Remarque	En audition, Thierry DE CROUSAZ a estimé avoir eu entre 20 et 30 échanges par *Snapchat*. Les conversations en question n'ont pas pu être retrouvées lors de l'analyse du téléphone.

3. **Actes d'ordre sexuel avec des enfants, pornographie** **(IC 21-41339)**
Art. 187 ; 197 ch. 4, al. 1 ; 197 ch. 4, al. 3 CP

Lieu	1700 Fribourg, rue de Morat 65, Fondation St-Louis
Dates	Indéterminées
Victimes	**INCONNUES**, nombre inconnu de garçons mineurs âgés entre 15 et 17 ans
Mode opératoire	Prendre contact avec des jeunes hommes par le biais de *Discord* en utilisant un compte fictif au nom d'un jeune garçon de 17-18 ans *(julian16)* – les mettre en confiance, leur demander de lui transmettre des photos/vidéos d'eux nus et/ou à connotation sexuelle nue – leur transmettre des clichés/vidéos à caractère pornographique – se masturber en visionnant ces cliches
Remarque	En audition, Thierry DE CROUSAZ n'a pas spontanément évoqué avoir échangé par cet intermédiaire avec des mineurs. Lors de l'analyse du téléphone portable du prévenu, nous avons constaté la présence de plus de 60 discussions, dont la plupart tournait autour de la sexualité.

4. **Actes d'ordre sexuel avec une personne incapable de discernement ou de résistance** **(IC 21-47006)**
Art. 191 CP

Lieu	1700 Fribourg, rue de Morat 65, Fondation St-Louis, dans la chambre du prévenu et celle de la victime
Dates	Indéterminées
Victime	**FROSSARD Nayden**
Mode opératoire	Profiter de l'état de somnolence de la victime pour la masturber à plusieurs reprises

5.	**Violation du domaine secret ou du domaine privé au moyen d'un appareil de prise de vues** **Pornographie** Art. 179quater ; 197, ch. 4, al. 4 CP	**(IC 21-47006)**
Lieu	1700 Fribourg, rue de Morat 65, Fondation St-Louis, dans la chambre du prévenu ou de la victime	
Date	Lundi 12.07.2021	
Victime	**FROSSARD Nayden**	
Mode opératoire	Profiter de l'état de somnolence de la victime pour baisser son pantalon et prendre des photographies de ses parties intimes Sauvegarder les clichés dans la galerie photo Lors d'échanges sur les réseaux sociaux, transmettre les photographies à des personnes potentiellement mineures afin qu'elles transmettent des fichiers à caractère pornographique en retour	

6.	**Actes d'ordre sexuel avec une personne incapable de discernement ou de résistance** **Violation du domaine secret ou du domaine privé au moyen d'un appareil de prise de vues** **Pornographie** Art. 191; 179quater ; 197, ch.4, al.4 CP	**(IC 22-1827)**
Lieu	1700 Fribourg, rue de Morat 65, Fondation St-Louis, dans la chambre de la victime	
Dates	Entre vendredi 09.07.2021 et une date indéterminée	
Victime	**MARGUET Samuel**	
Mode opératoire	Profiter de l'état de somnolence et d'alcoolisation de la victime pour commettre des attouchements au niveau des parties intimes de la victime, la forcer à l'embrasser, éventuellement la contraindre à lui prodiguer une fellation Profiter de l'état de somnolence et d'alcoolisation de la victime pour baisser son pantalon et prendre des photographies de ses parties intimes Sauvegarder les clichés dans la galerie photo Lors d'échanges sur les réseaux sociaux, transmettre les photographies à des personnes potentiellement mineures afin qu'elles transmettent des fichiers à caractère pornographique en retour	

Remarque *Lors de son audition du 20.12.2021, le prévenu a nié avoir eu un quelconque geste à connotation sexuelle à l'égard de Samuel MARGUET, mais a reconnu avoir pris des photographies de la victime pendant son sommeil.*

Faits

Annonce

Le 09.05.2021, Interpol (IP) Berne nous a fait suivre un e-mail reçu par IP Paris. Il s'agissait d'un signalement transmis par la plate-forme *Roomco.com* sur lequel il était expliqué qu'un homme de 35 ans se faisait passer pour une jeune fille de 18 ans avec le pseudo de *julia6969*. Suite à cinq plaintes d'utilisateurs et alors que la photographie de profil leur paraissait fausse, *Roomco.com* a bloqué l'utilisation de son application à cet internaute.

Il sied de préciser que lors de l'authentification du compte, il était demandé de transmettre une pièce d'identité. L'utilisateur du pseudo *julia6969* a transmis la pièce d'identité au nom de Thierry DE CROUSAZ, né le 30.01.1986.

Roomco.com a pris cinq ou six discussions au hasard parmi des centaines. Il a alors remarqué qu'elles concernaient un mineur de 13 ans et de 15 ans ainsi que des majeurs. De leurs constations, il ressort que l'approche était systématique et le contenu était d'ordre sexuel.

Investigations

Premiers contrôles

Dans notre base de données, il ressortait que Thierry DE CROUSAZ avait déjà été dénoncé pour des faits similaires en 2016. Il est parvenu à notre connaissance qu'après son incarcération, il a été placé à la Fondation St-Louis depuis juillet 2020 avec des mesures thérapeutiques institutionnelles ordonnées par le Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation (SESPP).

Les demandes IRC effectuées ont permis de découvrir que le numéro de téléphone utilisé pour l'application *Roomco.com* (079 405 76 00) était au nom de Brigitte Marguerite FLÜCK. Quant à l'adresse IP (109.164.223.118), celle-ci était enregistrée au nom de la Fondation St-Louis à Fribourg.

Fort de ces éléments, nous avons pris contact avec le Procureur Frédéric CHASSOT, lequel a délivré un mandat d'amener et mandat de perquisition/séquestre au nom de Thierry DE CROUSAZ et ouvert l'instruction le 07.09.2021.

Interpellation de DE CROUSAZ Thierry

Munis des mandats idoines, nous avons interpellé Thierry DE CROUSAZ le 09.09.2021 à 0630 heures, dans sa chambre à la Fondation St-Louis. Précisons que le prévenu dormait encore et que nous avons constaté la présence d'un téléphone portable sur son lit, à côté de sa tête. Celui-ci a été séquestré pour les besoins de l'enquête, tout comme plusieurs documents en papier ayant attiré notre attention étant donné que des dizaines de noms et prénoms masculins y figuraient.

Lesdits écrits ont été photocopiés et annexés au présent rapport. Tous les effets séquestrés ont été remis au Responsable des séquestres de la Police cantonale, contre signature le 20.01.2022.

Lors d'une discussion avec Brigitte FLÜCK, éducatrice de référence de Thierry DE CROUSAZ, elle a confirmé avoir mis la carte SIM à son nom. A sa connaissance, le prévenu disposait uniquement d'un téléphone portable sans internet.

Par la suite, Thierry DE CROUSAZ a été transféré dans nos locaux pour la suite de la procédure. Il a été soumis à la prise des mesures signalétiques. Avisé, l'officier de service (OSE), Nicolas FÜRST, commissaire technique (com tech), a placé l'intéressé en arrestation provisoire.

Audition prévenu

Entendu en présence d'une avocate-stagiaire de l'étude LEUBA, le prévenu a premièrement complété sa situation personnelle. Par la suite, il a expliqué avoir acquis un téléphone portable lui permettant d'aller sur internet, sans en informer son éducatrice.

Au début, il l'a utilisé pour avoir contact avec des amis en dehors du foyer. Selon ses dires, il est retourné sur les réseaux sociaux ; *C'était plus fort que moi*, a-t-il ajouté. Thierry DE CROUSAZ a déclaré avoir pris contact avec des mineurs, 15-17 ans et des majeurs en se faisant passer pour un garçon gay de 17-18 ans en fonction de l'âge de son interlocuteur, ceci entre mars et septembre 2021.

Il a précisé : *Je sais que vous avez vu sur mon téléphone des photos de jeunes, torse nu ou complètement dénudés, c'est ce genre de photos que j'échangeais sur Snapchat. J'envoyais aussi des photos de moi, habillé ou déshabillé. […]*

Je leur demandais de m'envoyer des photos de leur torse, de leur sexe, c'était un peu le même procédé que je faisais par le passé. Il m'arrivait de me masturber devant les photos que je recevais, certaines me plaisaient plus que d'autres. Concernant *Roomco.com*, Thierry DE CROUSAZ a reconnu avoir créé un profil sur cette plate-forme en se faisant passer pour une fille de 18 ans. Il a volontairement orienté les discussions avec des garçons de 15 à 18 ans. Sur son mode opératoire, il a déclaré : *Je leur parlais de sexualité, de ce qu'ils avaient déjà fait, s'ils se masturbaient souvent, je leur demandais ensuite s'ils étaient d'accord de m'envoyer des photos. Comme je faisais sur Facebook finalement. J'ai reçu des photos. Par contre je ne leur ai pas demandé de faire des choses en particulier.*

Questionné sur son orientation sexuelle, le prévenu a répondu : *De plus en plus homosexuelle. […] Vous me demandez de parler de la tranche d'âge des gens qui m'attirent, je dirais 15 à 17 ans. Par le passé c'était plus jeunes car ils étaient moins méfiants. Si ça a évolué c'est car c'est plus facile d'avoir des photos d'ados de 15 à 17 ans que de plus jeunes. […] Ce qui m'attire chez ces jeunes, c'est leur corps, j'entends physiquement. J'ai plus d'excitation pour un corps de jeune, sans poil, que pour celui d'un adulte poilu.* Il a expliqué n'avoir jamais eu de relation sexuelle avec des hommes, ajoutant ressentir plus d'excitation à les voir en photographie qu'en réalité. Confronté au fait d'avoir récidivé virtuellement, il a précisé que son fantasme, soit de recevoir des photos de mineurs, était incontrôlable, plus fort que lui. Thierry DE CROUSAZ a évoqué ne pas parvenir à se contrôler.

Au terme de son audition, nous avons contacté le Procureur en charge de la présente affaire, lequel avait eu un contact avec le SESPP.

À la demande de cette instance, Thierry DE CROUSAZ a été amené à la Prison centrale (PC) pour y être provisoirement incarcéré au vu de son transfert aux Établissements de Bellechasse, ceci suite aux violations des règles de conduite auxquelles il était soumis durant son placement à la Fondation St-Louis.

Contacts avec la Fondation St-Louis

Le 10.09.2021, Christine TORRI-GREMAUD, responsable éducative, nous a contactés téléphoniquement. Elle nous a informés que la veille, soit le jour de l'interpellation du prévenu, Nayden FROSSARD, résident de la Fondation St-Louis, s'était spontanément manifesté chez elle pour annoncer des actes masturbatoires que Thierry DE CROUSAZ avait perpétrés sur sa personne à plusieurs reprises. Nayden FROSSARD semblait gêné d'évoquer cette thématique.

Le 14.09.2021, nous avons pris langue avec Nayden FROSSARD lequel a confirmé cette information. Il a précisé être disposé à une audition.

Le Procureur en charge du dossier a été avisé et a envoyé une ordonnance d'extension de procédure à Me Philippe LEUBA le 21.09.2021. Ce dernier n'ayant pas fait opposition à cette décision, l'audition filmée de Nayden FROSSARD a été planifiée le 08.10.2021, sans présence d'avocat.

Audition filmée de FROSSARD Nayden

Entendu le 14.10.2021 en présence d'une éducatrice-stagiaire, Nayden FROSSARD a confirmé qu'à plusieurs reprises, il s'était rendu dans la chambre de Thierry DE CROUSAZ et inversement pour regarder des films.

A un moment donné, le prévenu a commencé à lui faire des massages sur le corps par-dessous les habits. Ces massages devaient de plus en plus dirigés sur les parties intimes. Nayden FROSSARD a expliqué qu'à plusieurs reprises, alors qu'il s'endormait pendant les films, Thierry DE CROUSAZ en profitait pour lui faire des *branlettes*. Il a précisé qu'il considérait Thierry DE CROUSAZ comme un ami et que de tels rapprochements n'avaient jamais été discutés. La victime a déclaré ne pas avoir osé en parler avant de peur que le prévenu *ne le calcule plus*.

Compte tenu de la capacité de discernement limitée de Nayden FROSSARD, il n'a pas été possible de compléter la plainte uniquement avec lui. Aussi, les documents lui ont été expliqués le 09.12.2021, en présence de Maryline TERCIER, sa curatrice de portée générale.

Analyse

Concernant le téléphone utilisé par le prévenu *(référence n°1)*, l'acquisition complète des données de l'appareil a été effectuée ainsi que l'extraction du cloud. Les éléments les plus importants sont énumérés ci-après :

GoogleTranslate

Il ressort que Thierry DE CROUSAZ a utilisé plusieurs fois *GoogleTranslate*. Nous avons retrouvé plus de 70 traductions faites entre le 10.12.2020 et le 26.08.2021.

En voici quelques exemples :

10.12.2020 01 :38 :10 (UTC+1) :	ma caméra et casser tu es ok de metter la tienne et en échange je t envoie toute les photo et une video
22.03.2021 13:19:31 (UTC+1) :	Tu peu faire la vidéo ou tu te masturbe ??
25.06.2021 07:26:06 (UTC+2) :	je peu avoir une vidéo ou tu te branle et sperme
25.06.2021 07:29:22 (UTC+2) :	voila des amis que j ai fait sexe avec
20.08.2021 08:04:34 (UTC+2) :	peux tu faire une photo de toi debout la main dans le boxers
20.08.2021 08:38:51 (UTC+2) :	peux tu faire une vidéo ou tu joue avec la langue stp
26.08.2021 07:38:57 (UTC+2) :	a tu déjà avaler le sperme

Galerie photo

Plus de 200 photographies et vidéos de jeunes hommes étaient présentes dans la galerie photo du téléphone. Certaines sont à connotation sexuelle (parties intimes visibles). Sur d'autres clichés figurent le visage, le torse dénudé ou des jeunes ayant pris une pose, en tirant la langue par exemple.

Douze photographies d'un jeune homme endormi ont été retrouvés, lesquelles ont vraisemblablement été prises le 09.07.2021 entre 0635 heures (UTC+2) et 0820 heures (UTC+2). On y aperçoit un homme avec les parties intimes visibles.

Sur quelques images, cet homme est couché sur Thierry DE CROUSAZ. La photo d'un individu ressemblant, portant également un bracelet aux couleurs de l'arc-en-ciel a été retrouvé sur le téléphone du prévenu. Quelques recherches ont permis de confirmer qu'il s'agissait de Samuel MARGUET, résident de la Fondation St-Louis.

Huit photographies comportant des parties intimes masculines étaient enregistrés dans la galerie photo. Celles-ci ont été prises le 12.07.2021. Par la suite, il a pu être déterminé qu'il s'agissait de Nayden FROSSARD.

La photo de profil utilisé par Thierry DE CROUSAZ sur *Roomco.com*, tout comme des captures d'écran d'une discussion sur cette plate-forme ainsi que sur d'autres réseaux sociaux figuraient également dans la galerie photo.

Tous ces éléments ainsi que les informations en lien avec Nayden FROSSARD et Samuel MARGUET sont disponibles sur la clé USB annexée.

Discord (sur le Cloud)

Sur *Discord*, Thierry DE CROUSAZ utilisait le pseudo *julian16* et transmettait systématiquement les mêmes photos d'un jeune homme qu'il prétendait être. Dans les échanges, le prévenu a envoyé des images à caractère pornographique, à savoir de ses parties intimes et de celles d'autres personnes, comme Samuel MARGUET ou Nayden FROSSARD. Il y a lieu de relever que Thierry DE CROUSAZ demandait à ses interlocuteurs d'effectuer des gestes à connotation sexuelle et de lui envoyer des vidéos ou images. Il ressort qu'il pouvait se montrer insistant pour arriver à ses fins. Ci-après, figurent quelques exemples de phrases envoyées par Thierry DE CROUSAZ :

Tu peu faire une vidéo ou tu te branle et sperme

Sucer branler passer une nuit avec toi

Tu pousse des petit cris ou fais des grimace quand tu te branle
Tu a déjà surpris un pote bander

J aime trop que plusieur mec m exite en même temps

En totalité, 70 conversations ont été retrouvées sur cette application. Elles se sont déroulées entre le 12.05.2021 et le 07.09.2021. Des conversations retrouvées sur *Discord* et les autres plateformes, il ne ressort pas que la question de l'âge était systématiquement abordée. Aussi, il est impossible de quantifier le nombre de personnes mineures avec qui Thierry DE CROUSAZ a été en contact.

Aussi, il convient de relever que lorsque Thierry DE CROUSAZ avait connaissance de l'âge, il ne prenait pas les dispositions nécessaires pour stopper la conversation, comme en témoigne la discussion avec un dénommé *lucillette*. Ce jeune lui a précisé avoir 14 ans et demi. En réponse, Thierry DE CROUSAZ a prétendu avoir 16 ans. Quelques messages plus tard, cela n'a pas empêché le prévenu de lui transmettre une vidéo où un homme était en train de se masturber et de lui écrire : *fais la vidéo bb et sperme sur le ventre*.

Les discussions retrouvées ainsi que des extraits de photographies transmises par Thierry DE CROUSAZ ont été copiées sur la clé USB jointe au présent rapport.

Il convient encore de préciser qu'il n'a pas été possible d'identifier formellement les interlocuteurs

Audition subséquente de DE CROUSAZ Thierry

Lors de son interrogatoire du 20.12.2021, le prévenu a expliqué avoir entretenu une relation amicale avec Nayden FROSSARD uniquement. Questionné sur un éventuel rapprochement, Thierry DE CROUSAZ a expliqué avoir prodigué des massages au niveau du dos de la victime. Confronté aux déclarations de Nayden FROSSARD, le prévenu a nié tout rapprochement à connotation sexuelle. Finalement, le prévenu a déclaré : *Ça n'a pas été jusqu'à la branlette, mais il y a eu quelques fois où j'ai mis la main sur son sexe. J'ai de la peine à m'exprimer là-dessus car je connais les conséquences. Je vous confirme qu'on en avait jamais discuté de cela ensemble au préalable. Pour vous répondre, c'est arrivé à 2 ou 3 reprises que je dérive sur ses parties intimes. […] C'était quand il dormait, je passais la main à l'intérieur de ses sous-vêtements. Je caressais son sexe, je faisais des passages rapides car j'avais peur qu'il ne se réveille. Je le faisais plusieurs fois pendant qu'il dormait. […] Pour vous répondre, j'en ai tiré un peu d'excitation mais pas énorme. Ça me ramenait à mon passé, aux autres actes que j'ai eu fait. C'est effectivement cela qui m'excitait.*

Thierry DE CROUSAZ a apporté des explications quant aux résultats d'analyse, notamment sur les méthodes utilisées lors des échanges via *Snapchat, Roomco* et *Discord.* Il a précisé s'être fait passer pour une fille ou un garçon mineure afin de faciliter la prise de contact et l'échange d'images avec des jeunes hommes mineurs. Le prévenu a reconnu s'être masturbé en visionnant des clichés reçus.

Mis en présence de photographies où figurait un homme en train de dormir, parties intimes visibles, il a concédé avoir photographie Samuel MARGUET pendant son sommeil. Thierry DE CROUSAZ a précisé : *Je sais qu'il prenait des médicaments pour dormir, il en prenait tous les soirs. A un moment donné, il s'est endormi. Comme on voit sur les photos, j'ai ensuite enlevé son T-Shirt et descendu son pantalon et son caleçon. A partir de là, j'ai pris des photos. […] Il n'y a pas eu d'autres gestes et vous me demandez pourquoi, je ne sais pas. […] Sur le moment, c'était surtout l'excitation de le voir dénuder. Je ne me suis pas masturbé. […] Ce qui s'est passé avec MARGUET est arrivé à une seule reprise. Par la suite, je me suis masturbé avec les photos que j'ai prises de lui. […] J'ai bien envoyé cette photo sur des sites.*

Par la suite, confronté à d'autres clichés à connotation sexuelle, Thierry DE CROUSAZ a admis avoir photographié les parties intimes de Nayden FROSSARD, pendant qu'il dormait. Il a précisé l'avoir fait dans un but d'excitation et pour transmettre ces images à d'autres personnes.

Il convient de relever que tout au long de l'audition, le prévenu a dû être mis devant le fait accompli pour qu'il reconnaisse les infractions lui étant reprochées.

Au terme de l'audition subséquente, le Procureur en charge de cette affaire a été informé des déclarations faites par Thierry DE CROUSAZ.

Audition de MARGUET Samuel

Par mandat du 22.12.2021, le Magistrat compétent a requis l'audition de Samuel MARGUET, laquelle a été fixée au 12.01.2022.

En préambule, Samuel MARGUET a expliqué souffrir de troubles dépressifs, anxieux et schizophréniques, précisant également avoir des amnésies en particulier lors d'évènements traumatiques.

Concernant des faits éventuels survenus avec Thierry DE CROUSAZ, il a déclaré se souvenir être rentré d'une soirée, en étant totalement alcoolisé. A son arrivée à la Fondation St-Louis, il a fumé une dernière cigarette au fumoir, endroit où il a croisé le prévenu par hasard. Concernant la suite des évènements, Samuel MARGUET a expliqué : *Il était entre 0000 et 0200 heures du matin, par là. Il a vu que j'étais totalement alcoolisé. Je ne me sentais vraiment pas bien, j'ai eu un petit blackout. Je me souviens ensuite être dans ma chambre, en train de vomir un peu. Il était là. Ensuite c'est flou. Je sais qu'il m'a déshabillé, ça j'en suis sûr… Silence. Après, je me souviens qu'il a touché mes parties intimes et… Et qu'il m'a… Qu'il m'a forcé à l'embrasser. Sur la bouche. Et après c'est très flou, je ne sais donc pas si ce qui est arrivé ensuite est vraiment arrivé ou pas. […] Il m'a forcé à lui faire une fellation. Il continuait aussi à me toucher les parties intimes.*

Samuel MARGUET a affirmé se souvenir que Thierry DE CROUSAZ l'a déshabillé et touché aux parties intimes. Il convient de relever que tout au long de son audition, Samuel MARGUET a marqué une distinction entre les détails dont il était sûr et ceux où il ne l'était pas.

A notre question, Samuel MARGUET s'est reconnu comme étant la personne endormie, dévêtue, figurant sur les photographies retrouvées sur le téléphone portable de Thierry DE CROUSAZ. La victime a confirmé que ces clichés avaient été faits à son insu. Le jeune semblait ébranlé à la présentation des photographies.

Au terme de son audition, Samuel MARGUET a déposé une plainte pénale contre Thierry DE CROUSAZ pour les infractions détaillées plus haut. Les documents usuels ont été complétés.

Complément de plainte pour FROSSARD Nayden

Suite aux révélations faites par Thierry DE CROUSAZ, Maryline TERCIER, curatrice de Nayden FROSSARD a été contactée. Le 17.01.2022, elle a déposé une deuxième plainte pour violation du domaine secret ou du domaine privé au moyen d'un appareil de prise de vues et pornographie au nom de son pupille.

Le 20.01.2022, Nayden FROSSARD a été avisé des photographies de ses parties intimes, retrouvées sur le téléphone portable de Thierry DE CROUSAZ et a contresigné la plainte.

Conclusion

Sur la base des premières informations communiquées par *Roomco.com*, il a été constaté que Thierry DE CROUSAZ avait créé un profil d'une fille de 18 afin de contacter des jeunes hommes âgés de 13 à 15 ans ainsi que des majeurs, dans le but d'entretenir des discussions à caractère pornographique, avec des échanges de photographies et vidéos. Il ressort qu'il avait agi similairement sur les réseaux tels que *Snapchat* et *Discord*, où le prévenu se faisait passer pour un jeune homme mineur.

L'enquête a permis de découvrir que Thierry DE CROUSAZ n'a pas agi virtuellement uniquement, mais qu'il avait commis des actes d'ordre sexuel sur deux résidents de la Fondation St-Louis où il était placé depuis juillet 2020, à savoir sur Nayden FROSSARD et Samuel MARGUET. Concernant le dernier cité, le prévenu a déclaré avoir eu conscience qu'il était sous l'effet de médicaments.

Il convient de relever que malgré une incarcération de plusieurs années, suivie de mesures thérapeutiques institutionnelles ordonnées par le Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation (SESPP), le prévenu a récidivé sur un plan virtuel comme réel.

Pour de plus amples renseignements, nous nous référons aux documents annexés au présent rapport.

MAILLARD Jennifer, insp

COMPAGNON Léo, insp

Annexes

1 DVD contenant l'audition filmée de FROSSARD Nayden du 14.10.2021
2 plaintes pénales/partie plaignante de FROSSARD Nayden du 09.12.2021 et du 17.01.2022
1 formulaire LAVI de FROSSARD Nayden du 09.12.2021
1 consentement levée secret médical/professionnel de FROSSARD Nayden du 09.12.2021
1 transcription d'un enregistrement vidéo de FROSSARD Nayden
1 audition PADR-victime de MARGUET Samuel du 12.01.2022 et annexes
1 plainte pénale/partie plaignante de MARGUET Samuel du 12.01.2022
1 formulaire LAVI MARGUET Samuel du 12.01.2022
1 consentement levée secret médical/professionnel de MARGUET Samuel du 12.01.2022
1 e-mail du 07.09.2021 transmis par Interpol Berne et annexes
2 demandes IRC du 15.06.2021
1 copie de la décision d'ouverture d'instruction du Ministère public du 07.09.2021
1 copie du mandat d'amener au nom de DE CROUSAZ Thierry du 07.09.2021
1 copie du mandat de perquisition/séquestre de DE CROUSAZ Thierry du 07.09.2021
2 copies de mandats d'investigation du Ministère public du 10.11.2021 et 22.12.2021
1 PV de perquisition et de mise en sûreté provisoire au nom de DE CROUSAZ Thierry du 09.09.2021
Diverses copies de documents retrouvés dans la chambre de DE CROUSAZ Thierry lors de la perquisition du 09.09.2021
1 PV audition prévenu de DE CROUSAZ Thierry du 09.09.2021
1 copie de l'arrestation provisoire de DE CROUSAZ Thierry du 09.09.2021
1 audition subséquente de DE CROUSAZ Thierry du 20.12.2021
1 clé USB contenant les résultats d'analyse
1 note de frais